

Procès-verbal de la Réunion Ordinaire de la CSSCT DE L'ETABLISSEMENT SERVICES TECHNIQUES / ATELIERS CENTRAUX

Membres légaux	
	Présent
	Présent
	e
	Absent

Membres experts	
<i>taire titulaire</i>	Présent
	Présent
	Présent
	Présent
	Présent
	Absent
<i>e suppléant</i>	Absent
	Absent

Membres de droit	
travail	Présent
ateur Prévention	Présent
ce du travail	Absente
nt des Services de prévention CRAMIF	Absent

Représentants syndicaux CSSCT	
TC Prése	C
-CGC	
nt	
A	A

Invités	
e projets Maintien dans l'Emploi	
rdinateur Prévention des Risques	
nior Manager Maintenance	
Technique Projets	
r Prévention des Risques	
ordinateur Prévention des Risques	

	ordinateur Prévention des Risques
	f de projet

Début de la réunion

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15/12/2022

Le chef d'établissement demande s'il y a des remarques ou commentaires et procède à l'approbation du Procès-Verbal de la réunion du 15/12/2022

- *Le résultat du vote des 7 membres présents est le suivant :*
7 : Pour ; 0 : Abstention ; 0 : Contre

2. Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 30/05/2023

Avant de procéder au vote, le chef d'établissement informe que les membres avaient bien reçu les documents relatifs à la réunion extraordinaire du 30 Mai 2023. Ils avaient demandé au chef d'établissement pendant la réunion extraordinaire du 30 Mai 2023.

Le chef d'établissement demande s'il y a des remarques ou commentaires et procède à l'approbation du Procès-Verbal de la réunion du 15/12/2022

- *Le résultat du vote des 7 membres présents est le suivant :*
7 : Pour ; 0 : Abstention ; 0 : Contre

3. Suivi des actions HST

Le chef d'établissement indique que les revus du DUER de tout l'établissement ont été toutes faites et il demande aux membres de faire le point sur la situation. Les membres de la CSSCT envoyés par Germaine indiquent que pour le bureau SOCL ; l'atelier Electronique ; bureau Méthode Elec et production. Le chef d'établissement demande pourquoi le déplacement d'une photocopieuse demande tout ce déplacement des câbles à déplacer ?

- Pour le bureau SOCL ; l'atelier Electronique ; bureau Méthode Elec et production. Le chef d'établissement demande pourquoi le déplacement d'une photocopieuse demande tout ce déplacement des câbles à déplacer ?

Le chef d'établissement rappelle que les pistolets à souder sont équipés d'une aspiration et rappelle que les salariés n'utilisent pas souvent et rappelle que les salariés sont conformes à la réglementation. Le chef d'établissement indique que l'aspiration des pistolets est insuffisante et qu'il faut installer une aspiration pour protéger les salariés. Le chef d'établissement indique qu'il existe des pistolets à souder avec aspiration asservie qui se déclenchent automatiquement pendant l'utilisation et qui donnent de bons résultats, cela éviterait de rajouter des bras aspirants qui vont encombrer les ateliers. Il rappelle qu'il n'y a pas que la fumée mais aussi le nettoyage des plans de travail et le lavage des mains pour éviter les dépôts de métaux lourds. Il rappelle que la fumée des soudures ne sont pas des gaz ni des vapeurs mais des microparticules.

préconise l'utilisation asservi (pas de batterie) et demande de trouver une société pour équiper l'atelier.

en attendant d'équiper les ateliers de pistolets à air, il faut sensibiliser les techniciens et les former pour les utiliser.

- Pour le bureau : il y a des plaques de faux plafonds sales et tubes fluorescents. Il est prévu de refaire le faux plafond avec des anneaux à LED à la place des tubes fluorescents, le but est de faire les travaux avant la grande réhabilitation du bâtiment.
- Pour le bureau méthode production ; il est prévu d'enlever la moquette et, à moyen terme, supprimer ce local pour le transformer en local de stockage.
- Pour l'aération dans les quatre locaux concernés par les fiches de visite, Pierrick BEAUREGARD informe les membres que la demande a été faite à l'APAVE de faire les mesures. Il a été révélé que l'aération n'est pas conforme, soit l'apport d'air qui n'est pas suffisant, soit l'extraction / débit d'air qui est insuffisant pour le nombre de salariés travaillant dans ces locaux.

Les plans d'action à court terme ; laisser les portes ouvertes et installer des purificateurs d'air.

A moyen terme, faire la demande à Clim pour installer des canalisations / tuyaux et faire le bon réglage pour les débits.

Il faut voir si il est possible d'avoir les résultats de l'air. Les salariés soient informés de la situation et reviennent vers les membres.

Il a reçu une fiche de visite de la part de la direction pour des problèmes d'accès et des risques de chute. Il a commencé à identifier les zones à risque, au niveau de la roue à aube, les accès aux godets. Les membres veulent savoir qui fait quoi sur cette attraction. Il a réuni autour de la table les personnes concernées pour définir qui

4. Examen des statistiques des accidents du travail du 1^{er} trimestre civil 2023

Il présente le pont ; Pour le premier trimestre nous avons un taux de Taux de gravité de 1,60 ; cela correspond à un nombre total d'Accidents du 29 dont 16 sans arrêt et 13 avec Arrêt on plus de 25 accidents bénins.

Les causes principales d'accident de travail restent, la circulation et les heurts avec 28% ; les activités physiques avec 21% ; les équipements de travail avec 14% et les énergies avec 3%.

Plusieurs échanges sur les cas individuels entre les membres et le médecin du travail suite à des relations tendues avec la hiérarchie.

Il souhaite faire un point sur les accidents d'origines électriques ; Pierrick présente sur l'accident dans le service cuisine, il s'agit d'une électrisation sur une porte métallique sur lequel il y avait une boîte de jonction fixée par des vis et qui a pris feu. Les membres ont fait que le technicien a été électrisé.

Ordinaire du 22/06 /2023

La boîte a été changée, vis enlevés, le câblage a été refait pour éviter l'introduction de l'eau dans cette boîte. Tous les équipements ont été vérifiés dans toutes les cuisines du parc et une sensibilisation des équipes food pour éviter trop d'eau au niveau des équipements électriques.

Il est à noter que les fiches « flash d'accident » est une bonne chose pour sensibiliser les équipes, sauf que ces fiches n'arrivent pas jusqu'aux techniciens. Il est donc nécessaire de resensibiliser le management sur ce point.

5. Présentation des consignes en cas de travail en extérieur et par forte chaleur

Il est à noter que qu'en pratique il n'y a aucune nouveauté. Un point qui a été abordé : l'horticulture, les gilets chauffants qui ont été ajoutés aux catalogues.

Plusieurs échanges sur les gilets rafraichissants qui utilisent de l'eau et qui ne sont pas adaptés. Il y a aussi des échanges sur la disponibilité de bouteilles d'eau ou de gourdes. Il est important de se renseigner sur les règles qui sont fixées et applicables dans les zones de travail, concernant les bouteilles et les gourdes.

6. Point d'information sur la prévention des RPS

Il est à noter le point sur les avancées de la prévention des RPS. L'ensemble des mesures prévues par Disney Studios prévues en 2022 ont été évaluées, les restitutions ont été faites aux équipes et les sessions participatives ont été finalisées ; on attend le comité de pilotage.

Pour les équipes des ateliers, ils ont répondu aux questionnaires début mars, on est dans l'attente de la mise en place des sessions participatives.

Pour les équipes d'Atelier 20, ils ont répondu aux questionnaires début avril, on attend la mise en place des sessions participatives.

Pour les équipes de machine shop, ils ont répondu aux questionnaires fin mars, on attend la mise en place des sessions participatives.

Les questionnaires sont passés aux équipes Bâtiment, Draperie, Sign Shop, Déco Props, Deco Light pendant le mois de mai, les résultats sont en cours de traitement.

Les autres équipes suivront pendant les FY 23/ 24 / 25.

Il est à noter que la médecine de l'établissement recommande par la médecine de l'établissement, aucune, sauf celle au niveau de la DSPR dont les membres ont été sensibilisés.

7. Information des membres de la CSSCT sur les salariés déclarés inaptes au sein de l'Etablissement

Pour connaître la situation des salariés déclarés inaptes au sein de l'Etablissement, on a recensé : deux en situation d'inaptitude ; deux en absence sécurité sociale ; quatre en situation ATMA ; un salarié en dispense d'activité (rémunéré à domicile), qui est accompagné sur un projet spécifique et un salarié en affectation type CDD.

8. Information des membres de la CSSCT sur le recrutement des salariés en situation de handicap au sein de l'Etablissement

me les membres de la CSSCT qu'il n'y avait pas d'embauche de salarié pour ce trimestre au sein de l'établissement.

1. Point sur la procédure « Espace Confiné »

coordinateur Prévention des Risques indique que le but est de faire le r les espaces confinés ; une visite a été faite en compagnie d'Hassan TEMMAM de trois espaces particuliers.

- Pirates : visite du local moteurs situé sous l'embarquement, accès par une porte et il est équipé d'une gaine qui parcourt tout le local et qui assure la ventilation, en conclu que ce n'est pas un local confiné.
- Small World : local sous l'embarquement, l'accès se fait par une trappe, on a un puit d'air qui est toujours ouvert, le moteur qui assure la ventilation de ce local est hors service, une fois le moteur réparé, ce local ne sera plus considéré comme espace confiné Mais espace contraint.
- Dumbo : le local sous la guérite est accessible par une trappe, il existe deux ventilateurs pour une arrivée d'air et une extraction. Mais les deux moteurs sont hors service. Hassan mail au service Clim, ils attendent de recevoir les moteurs.

appelle que si les moteurs / ventilations sont HS, ces locaux sont s confinés et la procédure doit s'appliquer ; il va faire le nécessaire pour que les équipes compétentes les remettent en fonctionnement.

2. Point de suivi sur la réorganisation de la maintenance Parc 2

ance fait une Synthèse sur les évolutions juin 2022, il a mis en place une nouvelle organisation du 'arrivée des nouvelles attractions, anticiper l'extension du parc et l'ajout de nouveaux spectacles. Pour répondre à une demande pour passer en 2X28 et Nuit fixe, il a réalisé plusieurs points d'étape et il revenu sur les plannings de Nuit fixe concernant Ride, Control Co et Show. Il a mis en place un coordinateur de Nuit et deux planificateurs, un au Ride depuis le 1^{er} Mars et er eu recrute aux Manage et

ort.

t ont été promus : 24 Agents techniques et un AM4. m Leaders (2 Ride, 1 Control Co, 1 Audio).

Pour les besoins en ra ue qu'il a eu 15 Radios sur 20 commandées et pour l'a Web et Fligh Force sont en cours, pour le stockage à Ima le local est fini et celui de Stunt Show est en cours pour fin juillet. Il indique qu'il y aura cinq véhicules en plus pour le territoire.

3. Avis motivé des membres de la CSSCT sur le projet Firefly relatif à l'Etablissement

Le projet « FIREFLY » consiste en la transformation du Parc Walt Disney's Studios avec l'agrandissement du Parc Walt Disney Studios vers de nouveaux lands pour y créer de , restaurants, boutiques et expériences de divertissement.

nion Ordinaire du 22/06 /2023

ts, a présenté la 1^{ère} phase de l'extension du parc au cours de
mbres de la CSSCT (27/6/2022, 30/5/2023 et 22/6/2023).

Il a expliqué aux membres de la CSSCT les éléments relatifs :

- Au concept général à savoir que le projet comporte : 2 restaurants et 5 kiosques food, 2 attractions, 1 boutique et 1 kiosque merchandise, 1 lieu pour les rencontres personnages et 1 bassin d'agrément ;
- Les dispositions globales maintenance quant à la sécurisation (locaux techniques, armoires électriques), charges à manutentionner, accès aux toitures, levage en toiture ;
- Aux attractions 503 et 601 A (caractéristiques techniques, accès en toiture, accès show lights, locaux techniques, système de contrôle Ride ...) ;
- Aux restaurants 502 et 602,
- Aux bâtiments 507.2, 508, 511, 515, 518, 519, 521, 524, 603, 604 ;
- A la boutique 601 B ;
- Au pont tournant 514 ;
- Le traitement du lac ;
- Planning prévisionnel du projet.

Les échanges au cours des différentes réunions ont porté sur les points

- La nécessité de former les techniciens à la manipulation des pa [redacted] indiqué que c'était prévu ;
- La nécessité [redacted] hamps électro-magnétique, notamment par de l'afficha [redacted] uant que la DSPR avait lancé une campagne de sensibili [redacted]
- La gestion de l'eau de l'attraction [redacted] iquant que celle-ci serait fermée une fois par an pour entrete [redacted] ervoir pour stocker l'eau (circuit fermé non raccordé à la STEP à date) ;
- Le nombre de spares disponibles pour les animatro [redacted] t noté le point pour le remonter ;
- Les emplacements à poussette, l [redacted] qu'il serait judicieux selon eux de les abriter à l'avenir, point not [redacted]
- La nécessité de faire des formati [redacted] r les équipes techniques que ce qui avait été fait pour Avengers campus.

A l'issue de la réunion du 22 juin 2023 et des différents échanges, le Président de la CSSCT a sollicité les membres afin de connaître leur avis motivé sur ce projet.

Les membres de la CSSCT ont souhaité émettre l'avis suivant : avis favorable à l'unanimité des 7 votants.

Les membres de la CSSCT ont souhaité rappeler leurs points de vigilance sur les formations et le nombre de spares disponibles.

4. Point de synthèse sur les AMOS

[redacted] vention des Risques présent le point sur les AMOS (assistant
es contrôleurs qui vont vérifier que les sociétés extérieures
curité et appliquent les règles définies par Disneyland Paris et en accord
nion Ordinaire du 22/06 /2023

avec le code du travail. On a souhaité que cette équipe AMOS de deux personnes, on plus du travail de prévention, fait des audits de sociétés avec des critères claires :

- Un critère Vert : la société n'a rien à se reprocher et elle est conforme
- Un critère Orange : la société a un axe d'amélioration
- Un critère Rouge : la société travail en danger grave

présente de la fermeture jusqu'à l'ouverture des parcs de lundi soir à e ne reçoit aucune directive ni aucun ciblage. Elle travaille librement suivant la taille de la société et la dangerosité des chantiers. Le périmètre d'intervention des AMOS ; le back stage ; le parc 1 ; le Parc 2 ; Disney Village, ils ne rentrent pas dans les chantiers EDLI, ni dans les attractions.

sente le compte rendu trimestriel des AMOS, qui donne la tendance tions à mener. On a eu 310 audits pour 88 entreprises avec, 200 audits sur le parc 1, 82 Audits sur le Parc 2, 21 audits sur le Disney Village et 7 audits sur le back Stage. On constate qu'on a plus de 62% de vérifications sont conformes ; 28% des société sont en situation de danger (port des EPI, Documentations, Balisage) et 10 % en danger grave (travail sans plan de prévention / manque de savoir ...). Les risques fréquents soulevés par les AMOS sont : Chute de hauteur / port des EPI / Documentations / Intrusion / balisage / visibilité / éclairages).

i OS n'a pas de pouvoir disciplinaire, on cas de
c st le représentant de la direction.

5. Point sur la consignation des Shows dans les attractions

sente le sujet et indique que suite à la visite de la CSSCT produit du rld et au courrier reçu de la CRAMIF qui préconise de revoir la consignation du show et de n'autoriser l'accès à l'attraction qu'aux personnes ayant eu la formation ; il y a eu une suspension des formations PCA pour avoir le temp de retravailler le sujet. On est arrivé à une procédure qui est en cours de signature avec un nouveau module de formation qui est prêt.

Pour accéder dans une attraction, soit :

- On consigne le SPD, donc on coupe TOUS les énergies (Peut engendrer des fuites/désynchronisation)
- On consigne le Show Stop, le show est sous tension mais pas de mouvement
- Show sous tension, Signalement de présence + Respect des distances de sécurité
- Si une attraction ou on n'a pas de Show, une autorisation de la maintenance show suffit.

Des échanges sur l'utilisation du cadenas orange pour consigner le « show stop », qui peut être activé par les opérateurs ou par la maintenance show.

6. Point sur le risque électrique : VAT, double alimentation, tenue Arc Flash

pelle que pour la vérification d'absence de tension, c'est un VAT qui cun cas un multimètre.

Il indique que le VAT qui a ns est le « Fluke T 130 VDE »
Au sujet des EPI Arc Fla ue que les références ont été
transmises aux managem les gants et qui sont en cours de

mande combien de vêtements seront attribués aux techniciens ? est-ce
e des sous-vêtement Arc Flash sous cette tenue ?
Plusieurs échanges sur le nombre de lavages par tenue ? le lavage des tenues séparément ?
près un certain nombre de nettoyage ? le coût élevé de lavage ? ...
end note et revient vers les membres.

elle que suite à l'accident d'Aladdin, une préconisation d'une formation pour
echniciens à la double alimentation des armoires électriques et aux
alimen mées, cette formation n'a jamais été dispensée aux
technic mées, cette formation n'a jamais été dispensée aux
la prog ond que le support de formation est prêt il suffit juste de

7. Présentation aux membres de la CSSCT pour avis motivé du projet relatif à l'installation d'un tour numérique à Central Shop

rojet, présente le projet :

Atelier Machine shop (Central Shop – Bâtiment Aladdin)

- Type de Machine :

Tour Numérique Bi-broche NLX 2500 700 de la marque DMG MORI. L'atelier Machine shop possède déjà depuis 2016 un exemplaire de ce modèle.

- Besoin

Investir dans un équipement pour remplacer le tour MORI SEIKI SL-25MC5, investi en 1994, devenu obsolète et compliqué à entretenir.

- Enjeux Santé & Sécurité : Sécurisation du mode réglage et mise en place d'une captation de brouillard d'huile
- Enjeux Performance : Disponibilité machine et gain de temps grâce à la technologie bi-broche

rit les caractéristiques techniques de la machine ainsi que les utilités
int de séparation et de consignation).

Il explique ensuite les apports en productivité en termes de performance :

- Dernières technologies en termes d'usinage numérique
- Technologie Bi broche : Gain de Temps: manipulations divisée par deux sur les pièces devant être usinées sur deux faces

Et en termes de Maintenance :

La maintenance de l'actuel tour, fabriqué en 1994, est devenue compliquée. Les pièces de rechange ne se trouvent plus facilement, ou ne se font plus. En cas de panne ou de casse, l'équipement risque d'être immobilisé longtemps, voire de ne pas pouvoir être réparé.

Ce nouvel investissement permettra d'avoir une maintenance plus réactive et plus efficace.

rit le planning prévisionnel du projet et indique que si tout se passe bien,
re livrée en juillet 2024. Le délai est long car il n'y a pas de stock.

Il explique que le tour numérique sera implanté au même endroit qu'actuellement.

S'agissant de la maintenance, le rôle des opérateurs de l'Entreprise se limitera à des opérations de vérifications visuelles, nettoyages, remplissage liquide de coupe et huile.

Le reste de la maintenance sera sous-traitée à la société DMG MORI et à la société sanitherm pour la partie filtration.

En cas de panne, la société DMG MORI peut intervenir en 48 heures.

[redacted] que le coût du projet (travaux et machine) qui s'élève à 325 752 €, r le cout de la formation des opérateurs (1 550€/jour pour 4 techniciens et 2 à 4 jours à prévoir).

Il présente les apports santé et sécurité :

Risques Mécaniques

Le tour DMG MORI possèdent deux modes de fonctionnement :

1. Mode Normal (mode 1): Le fonctionnement de la machine ne peut se faire que porte fermée. La porte est inter verrouillée, toute ouverture entraîne
2. Mode Réglage (mode 2): Les opérations de déplacements d'axes peuvent se faire porte ouverte. L'apport sécurité comparé à l'actuel tour, réside dans la sécurisation de ce mode :
 - Présence d'une grande porte vitrée qui limite le besoin d'ouvrir la porte
 - Bridage de la vitesse de déplacements des axes : maximum 2m/min contre 30m/min en fonctionnement normal (soit une vitesse bridée à plus de 90%)
 - Présence d'une commande bimanuelle : l'opérateur doit avoir les deux mains sur le panneau de commande pour déplacer les éléments

Risque Ergonomique

Comme vu précédemment, la technologie bi-broche permet une réduction du nombre de montages/démontages. En plus d'être un apport en termes de performance, c'est également un apport en termes d'ergonomie car cela limite le nombre d'opérations manuelles

Risque Chimique

L'apport majeur du tour DMG MORI réside dans la présence d'un capteur de brouillard de d'huile

Composé de 2 étages de filtration :

- Filtration Primaire
- Préfiltre en feutre permettant de capter les plus grosses particules

[redacted], avec filtration >99,95% sur les particules >0,3microns
alarme reportée sur le panneau de commande en cas de colmatage ou autre défaut d'aspiration

La maintenance sera sous traitée à la société SANITHERM qui s'occupe déjà de l'entretien de tous les systèmes de filtration de Central shop et qui est en capacité d'intervenir rapidement au besoin.

La fréquence de remplacement des filtres est estimée à tous les 6 mois.

S'agissant de la formation des sala [redacted] que que celle-ci sera dispensée par le fabricant durant 2 à 4 jours ammutation, la manipulation, les préconisations d'utilisation de la machine.

Une sensibilisation aux règles de sécurité aura également lieu via la présentation de la FPR (Fiche de Prévention des Risques) qui est présentée aux membres de la CSSCT.

ique qu'un bureau de contrôle sera sollicité au moment de l'installation

Les échanges lors de la réunion ont porté sur :

- La formation, les membres de la CSSCT suggérant qu'il y ait plus que 4 personnes formées notamment en cas de départ de l'Entreprise ;
- L'emplacement du tour, les membres de la CSSCT considérant que l'emplacement prévu pourrait être optimisé.

A l'issue de la réunion et des différents échanges, le Président de la CSSCT a sollicité les membres afin de connaître leur avis sur ce projet.

Les membres de la CSSCT ont souhaité émettre un avis favorable à l'unanimité.

Les membres de la CSSCT ont souhaité émettre des réserves sur l'emplacement actuellement décidé pour cette machine qui leurs semble trop encombré et qui pourrait être plus adapté compte tenu du projet à venir d'agrandissement de l'atelier : une visite est prévue à cet effet. Ils ont également souhaité qu'un maximum de salariés soit formé et que la fiche de poste soit bien affichée sur la machine.

Cet avis motivé a été transmis aux membres du CSE.

8. Small World : revue des fiches, accident et actions

Une réunion extraordinaire sera organisée pendant le chantier de réhabilitation de l'attraction Small World et constater les avancées sur le chantier. Une visite de l'attraction a été traitée par FAM.

Fin de la réunion

de
l'Eblt Services Techniques & Ateliers Centraux